

URGENCE GAZA

Contre les "punitions" collectives

La France doit agir

Nous, soussignés, demandons aux autorités françaises :

- d'agir pour mettre un terme au siège de la bande de Gaza et pour assurer la réouverture de tous les points de passage entre la bande de Gaza et l'extérieur.
- de peser au sein de l'Union européenne pour la levée des sanctions imposées au peuple palestinien comme à ses institutions, notamment dans la bande de Gaza.
- de sanctionner Israël tant que les autorités israéliennes violeront le droit international et les droits humains les plus élémentaires

D'autre part, la France doit agir pour la convocation d'une véritable conférence de paix fondée sur le droit international, sous l'égide des Nations unies.

Septembre 2007

Nom Prénom

Adresse

Signature